



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA

ÊTRE À LA HAUTEUR

RAPPORT ANNUEL

2023-2024



L'année en revue

Grandes initiatives

Notre impact

Qui nous sommes



RAPPORTS FINANCIERS

États financiers de

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2024



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
B.P. 10426 777, rue Dunsmuir
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K3
Canada
Téléphone 604-691-3000
Télécopieur 604-691-3031

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de la Fondation Asie Pacifique du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Asie Pacifique du Canada (« la Fondation »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2024;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Vancouver, Canada
Le 17 juillet 2024

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 mars 2024, avec les informations comparatives pour 2023


	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 306 456 \$	2 007 655 \$
Débiteurs	753 005	666 257
Charges payées d'avance	137 219	147 768
Placements à la juste valeur [note 3 a)]	84 219 568	80 616 830
	<u>86 416 248</u>	<u>83 438 510</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	86 368	89 161
Dépôts	37 821	37 821
	<u>86 540 437 \$</u>	<u>83 565 492 \$</u>

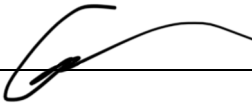
Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	693 324 \$	871 366 \$
Produits reportés (note 5)	1 767 443	2 263 407
Dépôt de sous-locataire	47 749	47 749
	<u>2 508 516</u>	<u>3 182 522</u>
Obligation au titre des subventions à payer [note 7 c) i)]	251 356	366 978
	<u>2 759 872</u>	<u>3 549 500</u>
Actif net		
Fonds de dotation affecté [notes 1 et 7 c)]	50 000 000	50 000 000
Fonds non affecté	33 780 565	30 015 992
	<u>83 780 565</u>	<u>80 015 992</u>
Engagements et garanties (note 7)		
	<u>86 540 437 \$</u>	<u>83 565 492 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2024, avec les informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Produits		
Revenu tiré de placements, déduction faite des frais de placements de 461 682 \$ (446 572 \$ en 2023) [note 3 b)]	1 755 899 \$	2 344 751 \$
Financement du secteur public	3 097 696	3 360 116
Financement du secteur privé	362 302	748 656
Programmes commandités	7 592	77 583
	<u>5 223 489</u>	<u>6 531 106</u>
Charges d'exploitation (note 9)		
Projets	2 874 019	2 715 927
Conférence Canada-en-Asie	1 151 129	1 055 474
Programme Kakehashi	554 305	1 188 146
Projet APEC-Canada de partenariat pour l'expansion des entreprises	295 632	315 333
Bourse de recherche McArthur	34 798	49 858
Administration	1 164 971	814 149
Communication et information du public	401 082	403 204
Installations et amortissement	220 857	279 356
Subventions	455 096	422 546
Secrétariat	278 594	348 742
Conseil d'administration	118 124	93 098
	<u>7 548 607</u>	<u>7 685 833</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants :	(2 325 118)	(1 154 727)
Gain réalisé sur les placements	4 706 045	2 953 042
Gain non réalisé (perte non réalisée) sur les placements	1 383 646	(2 265 404)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>3 764 573 \$</u>	<u>(467 089) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2024, avec les informations comparatives pour 2023

	Fonds de dotation affecté	Fonds non affectés	Total
Solde au 31 mars 2022	50 000 000 \$	30 483 081 \$	80 483 081 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	–	(467 089)	(467 089)
Solde au 31 mars 2023	50 000 000	30 015 992	80 015 992
Excédent des produits par rapport aux charges	–	3 764 573	3 764 573
Solde au 31 mars 2024	50 000 000 \$	33 780 565 \$	83 780 565 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024, avec les informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 764 573 \$	(467 089) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	33 299	39 236
Amortissement des incitatifs à la location reportés	–	(4 693)
Perte non réalisée (gain non réalisé) sur les placements	(1 383 646)	2 265 404
	<u>2 414 226</u>	<u>1 832 858</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(86 748)	(431 117)
Charges payées d'avance	10 549	375 487
Créditeurs et charges à payer	(178 042)	380 865
Produits reportés	(495 964)	(388 512)
Dépôt de sous-locataire	–	(25 351)
Obligation au titre des subventions à payer	(115 622)	(94 695)
	<u>1 548 399</u>	<u>1 649 535</u>
Activités d'investissement		
Achat de matériel	(30 506)	(68 843)
Acquisition de placements, déduction faite des prélèvements ou des cessions	(2 219 092)	(1 185 261)
	<u>(2 249 598)</u>	<u>(1 254 104)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(701 199)	395 431
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 007 655	1 612 224
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>1 306 456 \$</u>	<u>2 007 655 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2024

1. Nature des activités

La Fondation Asie Pacifique du Canada (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif consacré aux relations du Canada avec l'Asie et elle a été créée en 1984 par une loi du Parlement. Sa mission consiste à servir de catalyseur et de trait d'union dans les relations entre l'Asie et le Canada. La Fondation a pour rôle de renforcer les liens entre le Canada et l'Asie, son action étant orientée sur huit champs d'activité particuliers, à savoir le commerce et l'investissement, les enquêtes et les sondages, la sécurité régionale, le numérique, les réseaux nationaux, le développement durable, le développement des compétences des Canadiens, notamment les jeunes, en ce qui a trait à l'Asie, et l'amélioration de la compréhension globale des Canadiens de l'Asie et de son influence mondiale grandissante. Son financement annuel provient du revenu tiré d'un fonds de dotation de 50 millions de dollars créé par le gouvernement fédéral en novembre 2005 et d'autres sources. Le montant en capital du fonds de dotation de 50 millions de dollars sera maintenu en permanence.

La Fondation est enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance et elle est exonérée de l'impôt sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, aux termes de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, et reflètent les principales méthodes comptables suivantes.

a) Comptabilisation des produits

- i) La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation du financement du secteur public, du financement du secteur privé et des commandites. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans la période au cours de laquelle ils sont reçus. Les apports affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont dépensés pour la fin à laquelle ils ont été affectés.

Les fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré et au cours du même exercice où les charges connexes sont comptabilisées.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net.

- ii) Le revenu tiré de placements est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice et il est comptabilisé lorsqu'il est gagné, sauf en ce qui concerne le revenu tiré de placements propres au fonds qui pourvoit la bourse de recherche McArthur (notes 3 et 5), lequel est affecté et reporté à titre de composant du fonds jusqu'à ce qu'il soit employé.

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Subventions

En vertu des exigences liées au fonds de dotation affecté, la Fondation s'engage à fournir du financement lié à divers projets de recherche en matière de diffusion d'information dans la région de l'Asie-Pacifique. Ces engagements sont inscrits en tant que passif au début de la période d'octroi des subventions. Toute insuffisance au titre des subventions réelles effectuées à partir de 25 % de l'obligation relative au financement des subventions annuelles [note 7 c)] est inscrite à titre de produits à recevoir pour l'exercice au cours duquel l'obligation se rapporte.

e) Ventilation des charges

La Fondation engage certains frais généraux qui sont communs à l'administration de la Fondation ainsi qu'à chacun de ses programmes. La Fondation ventile ses frais généraux en déterminant la meilleure méthode pour répartir chacune des composantes des frais et elle applique ensuite cette méthode systématiquement d'un exercice à l'autre (se reporter à la note 9).

Les frais généraux se rapportent aux ressources humaines, aux technologies de l'information, aux finances et à l'administration. Les frais sont affectés aux ressources humaines et aux technologies de l'information en fonction du temps accordé aux programmes. Les frais sont affectés aux finances et à l'administration en fonction de l'utilisation et des coûts réels.

f) Avantages sociaux futurs

La Fondation offre un régime à cotisations définies en vertu duquel elle verse des cotisations égales à celles du participant dans le régime enregistré d'épargne-retraite (« REER ») collectif, jusqu'à concurrence de 5 % du salaire brut. Les cotisations au régime sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées. Au cours de l'exercice 2024, la Fondation a engagé des charges liées aux cotisations au titre du REER se chiffrant à 93 736 \$ (93 616 \$ en 2023).

g) Apports sous forme de services et de biens

La Fondation peut recevoir des apports sous forme de services, y compris des services fournis par les membres de l'équipe de gouvernance, les commanditaires ou les bénévoles chaque année. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports sous forme de biens sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsque la juste valeur peut être déterminée et que les biens offerts auraient de toute façon été achetés.

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion de devises

Les éléments monétaires libellés en devises sont ajustés à la date de l'état de la situation financière pour refléter le cours de change en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires sont convertis selon le cours de change qui était en vigueur au moment où les actifs ont été acquis ou les obligations, engagées. Les produits et les charges sont convertis selon le cours de change moyen du mois au cours duquel ils sont engagés. Les profits et pertes de change sont pris en compte lors de la détermination de l'excédent des produits par rapport aux charges pour la période.

i) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments qui doivent faire l'objet d'estimations de la part de la direction comprennent la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Placements et revenu tiré de placements, montant net

a) Placements à la juste valeur

Les placements aux 31 mars se composent des portefeuilles suivants.

	2024	2023
Portefeuille du fonds de dotation <i>i)</i>	82 752 958 \$	79 285 116 \$
Portefeuille de la bourse de recherche McArthur <i>ii)</i>	1 466 610	1 331 714
	84 219 568 \$	80 616 830 \$

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

3. Placements et revenu tiré de placements, montant net (suite)

a) Placements à la juste valeur (suite)

i) Le portefeuille du fonds de dotation comporte les placements à la juste valeur suivants.

	2024	2023
Fonds Phillips, Hager & North Fonds fiduciaire de retraite d'hypothèques	3 635 217 \$	3 472 588 \$
Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme	5 239 835	204 985
Fonds du marché monétaire canadien	81 076	80 233
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC	10 050 919	10 717 980
	<u>19 007 047</u>	<u>14 475 786</u>
Fonds de la Corporation Fiera Capital		
Placements à court terme	35	33
Fonds d'actions canadiennes	20 626 662	21 402 583
Fonds d'actions internationales	19 712 220	19 671 930
	<u>40 338 917</u>	<u>41 074 546</u>
Romspen Investment Corporation Fonds de placements hypothécaires	8 012 800	8 054 052
Fonds d'Axium Infrastructure	8 463 000	8 089 000
Fondation de Vancouver Fonds de la Fondation Asie Pacifique du Canada	12 231	11 562
CBRE GIP Global Alpha Fund		
CBRE GIP Global Alpha Fund – Parts croissantes	–	3 950 158
CBRE GIP Global Alpha Fund – Parts de distribution	6 918 963	3 630 012
	<u>6 918 963</u>	<u>7 580 170</u>
	<u>82 752 958 \$</u>	<u>79 285 116 \$</u>

ii) Le portefeuille de la bourse de recherche McArthur comprend les placements du fonds associé au programme de la bourse de recherche McArthur (note 5). Il comporte les placements à la juste valeur suivants.

	2024	2023
Fiera Capital Corporation – Fonds équilibré de DFF	1 466 610 \$	1 331 714 \$

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

3. Placements et revenu tiré de placements, montant net (suite)

b) Revenu net tiré de placements

Le revenu tiré de placements se compose des éléments suivants.

	2024	2023
Revenu et distributions de fonds propres	1 371 314 \$	1 884 628 \$
Dividende	605 283	669 962
Intérêts	240 984	236 733
	2 217 581	2 791 323
Moins : les honoraires de gestion des placements et les honoraires du dépositaire	(461 682)	(446 572)
	1 755 899 \$	2 344 751 \$

Le revenu reçu, déduction faite des frais engagés relativement au portefeuille de placements de la bourse de recherche McArthur, est reporté et est comptabilisé dans le fonds associé au programme de la bourse de recherche McArthur (note 5).

4. Immobilisations corporelles

2024	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	94 462 \$	73 663 \$	20 799 \$
Mobilier et matériel de bureau	287 374	261 288	26 086
Améliorations locatives	67 570	28 087	39 483
	449 406 \$	363 038 \$	86 368 \$

2023	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	75 297 \$	61 074 \$	14 223 \$
Mobilier et matériel de bureau	276 033	252 288	23 745
Améliorations locatives	67 570	16 377	51 193
	418 900 \$	329 739 \$	89 161 \$

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

5. Produits reportés

	Bourse de recherche McArthur	Programme Kakehashi	Autres programmes	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 399 792 \$	423 150 \$	440 465 \$	2 263 407 \$
Fonds reçus	–	184 675	1 981 060	2 165 735
Fonds à recevoir	–	–	238 670	238 670
Revenu tiré de placements gagné	40 131	–	–	40 131
Variation de la juste valeur des placements	94 761	–	–	94 761
Produits constatés	(34 798)	(563 825)	(2 436 638)	(3 035 261)
Solde à la clôture de l'exercice	1 499 886 \$	44 000 \$	223 557 \$	1 767 443 \$

Au 31 mars 2024, une tranche de 1 466 610 \$ (1 331 714 \$ en 2023) [note 3 a) ii)] des fonds reportés du programme de la bourse de recherche McArthur était détenue dans des placements et la tranche résiduelle de 33 276 \$ était détenue en trésorerie (68 078 \$ en 2023).

Au 31 mars 2024, les fonds du programme Kakehashi, lesquels étaient non déboursés et reportés, se chiffraient à 44 000 \$ (423 150 \$ en 2023). Le ministère des Affaires étrangères du Japon (le « Ministère ») a confirmé la poursuite du programme au prochain exercice et a déjà déboursé des fonds additionnels à cette fin. La Fondation attend la confirmation du Ministère concernant le report des fonds inutilisés à l'exercice 2024.

Au cours de 2024, la Fondation a facturé des frais administratifs de 9 519 \$ (14 114 \$ en 2023) au programme Kakehashi, suivant les dispositions prévues par l'entente relative au programme. Ces montants sont inclus dans les produits présentés à l'état des résultats.

6. Apports sous forme de biens

Au cours des exercices clos les 31 mars 2023 et 31 mars 2024, la Fondation n'a reçu aucun apport sous forme de biens de la part de commanditaires qui serait inclus dans les produits à l'état des résultats.

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

7. Engagements et garanties

- a) Au 31 mars 2024, la Fondation avait trois contrats de location-exploitation liés à ses bureaux, soit deux contrats de location à Vancouver qui viennent à échéance en janvier 2027 et en novembre 2031 et un contrat de location à Toronto qui vient à échéance en mai 2027. Les paiements minimaux futurs au cours des cinq prochaines années se présentent comme suit.

2025	304 936 \$
2026	307 099
2027	282 589
2028	120 907
2029	116 424
Par la suite	316 008
	<hr/>
	1 447 963 \$

Le contrat de location de Vancouver qui vient à échéance en janvier 2027 prévoit un paiement mensuel minimum de 13 188 \$ et fait l'objet d'une sous-location au même taux de 13 188 \$ par mois. Le contrat de sous-location vient également à échéance en janvier 2027.

- b) La Fondation garantit actuellement des cartes de crédit servant à payer les frais de déplacement de ses salariés pour un montant maximal de 194 500 \$ (190 000 \$ en 2023).
- c) En vertu de l'entente liée au fonds de dotation, la Fondation s'est engagée :
- i)* à utiliser au cours de tout exercice une tranche minimale de 25 % du revenu tiré du fonds de dotation déclaré dans l'état des résultats du deuxième exercice antérieur pour financer son programme de subventions. Le revenu du Fonds comprend les intérêts sur les placements, les dividendes et les autres revenus semblables, moins les frais de gestion facturés. Les gains ou les pertes réalisés sur les cessions ou les rachats de placements ainsi que les distributions de gains en capital sont exclus du calcul du revenu du fonds qui sera utilisé pour déterminer les subventions.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, l'obligation relative au financement des subventions s'élevait à 439 708 \$ (413 956 \$ en 2023). Ce montant, en plus des insuffisances du financement des subventions de 366 978 \$ (déduction faite de l'insuffisance de l'exercice précédent de 461 673 \$ en 2023), a donné lieu à une obligation totale de 806 686 \$ (875 629 \$ en 2023). Le total des subventions accordées pour l'exercice s'est chiffré à 555 330 \$ (508 651 \$ en 2023) et un montant de 251 356 \$ a été inscrit comme produits à recevoir au titre de l'obligation résiduelle à la clôture de l'exercice (366 978 \$ en 2023).

- ii)* à conserver le capital du fonds de dotation de 50 millions de dollars à long terme.

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

8. Risques financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Fondation subisse une perte financière si ses contreparties débitrices à l'égard d'un instrument financier omettaient de respecter ou d'honorer leurs obligations envers la Fondation. Au 31 mars 2024, la Fondation est exposée au risque de crédit par l'intermédiaire de la trésorerie, des débiteurs, des placements et des dépôts.

La Fondation gère le risque de crédit en traitant avec des banques et des gestionnaires de placement de bonne réputation en ce qui concerne l'investissement dans des instruments, conformément à sa politique d'investissement. L'exposition au risque de crédit découlant des débiteurs est atténuée, car les sommes sont dues par différents débiteurs solvables.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la Fondation s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours de suffisamment de fonds pour remplir ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. La direction effectue régulièrement des prévisions à l'égard des flux de trésorerie afin d'assurer que la Fondation dispose de suffisamment de fonds sur demande pour couvrir les charges opérationnelles prévues et pour s'acquitter de ses obligations en ce qui a trait aux subventions qu'elle s'est engagée à accorder, et ce, pour une année.

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des cours de marché. Le risque de marché regroupe le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. L'objectif de la gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement. Ce risque est géré grâce à des placements dans des portefeuilles diversifiés, conformément à la politique d'investissement de la Fondation approuvée par le conseil d'administration, et à la surveillance de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt. Les placements de la Fondation qui sont sous forme d'obligations, de fonds d'hypothèques et de fonds de marchés monétaires sont exposés au risque de taux d'intérêt.

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

8. Risques financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

ii) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours de change. La Fondation effectue des transactions en devises dans le cadre de son mandat. Les fluctuations des cours de change présentent le risque que l'excédent des produits par rapport aux charges et les flux de trésorerie soit touché de façon défavorable.

La Fondation ne conclut pas de contrats de change pour gérer l'incidence du risque de change.

iii) Autres risques de prix

L'exposition de la Fondation aux autres risques de prix est essentiellement attribuable aux fluctuations des cours de marché des placements cotés. L'exposition aux variations des cours est gérée en surveillant l'évolution de la conjoncture, laquelle pourrait avoir une incidence sur les cours de marché ou sur les facteurs qui influent sur la valeur de ces placements.

Aucun changement important n'a été apporté à l'exposition de la Fondation aux risques financiers susmentionnés par rapport à l'exercice précédent.

9. Ventilation des charges

Les charges liées aux ressources humaines, aux technologies de l'information, aux finances et à l'administration ont été affectées à différents programmes de la manière suivante.

	2024	2023
Projets	1 724 925 \$	1 865 259 \$
Conférence Canada-en-Asie	283 271	280 280
Programme Kakehashi	112 506	104 917
Communication et information du public	323 558	334 329
Programme de subventions	15 388	8 590
Secrétariat	96 969	108 708
Conseil d'administration	84 044	66 283
Projet APEC-Canada de partenariat pour l'expansion des entreprises	281 488	267 270
Bourse de recherche McArthur	167	214
	2 922 316 \$	3 035 850 \$

FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

10. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées de façon à ce qu'elles soient conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur l'insuffisance des produits par rapport aux charges ou sur l'actif net de l'exercice précédent.

11. Événements postérieurs

Après la clôture de l'exercice, la Fondation a conclu, en juillet 2024, une convention de subvention avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du gouvernement du Canada (les « Affaires étrangères »), en vertu de laquelle, les Affaires étrangères fourniront un financement de 22 427 322 \$ au cours des cinq exercices de la Fondation, soit de 2025 à 2029. Le financement sera utilisé pour établir et soutenir les activités d'un bureau régional à Singapour et pour soutenir la programmation et la recherche en accord avec la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

